

LA LETTRE SÉCURITÉ DE LA MAIRIE DU XVI^e

LES ATTEINTES AUX BIENS EN BAISSÉ L'AN DERNIER

Les statistiques de la délinquance parisienne pour 2025 viennent d'être publiées par la Préfecture de Police, avec leur déclinaison par quartiers. En ce qui concerne notre arrondissement, ils comportent des motifs de satisfaction, mais aussi de vigilance. La satisfaction vient essentiellement des atteintes aux biens, en baisse de 10,77% dans le XVI^e, soit mieux que dans l'ensemble de la capitale, où le recul est de 2,7%. Une amélioration qui concerne quasiment tous les secteurs : -24,6% pour les cambriolages (et même -33% pour les cambriolages de résidences principales), -23,35% pour les vols d'automobiles, -9,48% pour les vols à la roulotte et -8,29% pour les vols à la tire, y compris dans les transports en commun (-3,97%). Autre chiffre positif : la baisse du pourcentage de mineurs mis en cause, qui diminue nettement par rapport à 2024.

Mais la vigilance s'impose, comme le montre la remontée des atteintes volontaires à l'intégrité physique (AVIP). Grâce à la présence dans nos quartiers des importants renforts de police déployés pour les Jeux Olympiques et Paralympiques, les violences aux personnes avaient fortement diminué en 2024 (-18,29%). Le « bleu marine » ayant été moins présent en 2025, elles sont reparties à la hausse (+12,34% dans le XVI^e), tout en restant inférieures à leur niveau de 2023 (2394 AVIP constatées l'an dernier contre 2608 en 2023). Là également, le nombre de mineurs mis en cause diminue. Une hausse est particulièrement bienvenue : celle du taux d'élucidation des délits par les services de la police nationale, tant pour les atteintes aux personnes que pour les atteintes aux biens, les auteurs des cambriolages étant même identifiés dans 25% des cas.

La rédaction

A nos lecteurs – Durant toute la période de réserve préélectorale, les éditoriaux de Jérémy Redler, maire du XVI^e, et de Gérard Gachet, adjoint au maire du XVI^e en charge de la sécurité, sont suspendus.

FOCUS SUR UNE NOUVELLE EQUIPE AVENUE MOZART

Nouveau visage à la tête de la Police nationale dans le XVI^e. Après deux ans et demi de présence très appréciée au commissariat central de l'avenue Mozart, la commissaire Hélène Denéchère a quitté l'arrondissement pour prendre la direction du service de communication de la Préfecture de Police. Pour lui succéder a été nommé en février le commissaire divisionnaire Antoine Mordacq, ancien patron de la Division nationale de lutte contre le hooliganisme, venu de la DOPC (Direction de l'ordre public et de la circulation), et déjà fin connaisseur du sud de notre arrondissement via le Parc des Princes et le Stade Jean-Bouin. Notre nouveau commissaire central ne manque pas de cordes à son arc, puisqu'il est par ailleurs l'auteur d'un ouvrage historique remarqué, « Le martyr de Georges Mandel, 1940-1944 », paru l'an dernier aux éditions Passés Composés. Antoine Mordacq conserve comme adjoint le commissaire Marc-Antoine Lestoille, arrivé le 1^{er} septembre.

Une équipe qui aura pour mission la mise en œuvre du plan du nouveau Préfet de Police, Patrice Faure, destiné à « endiguer tout ce qui perturbe le quotidien des Parisiens et des touristes », comme il l'a expliqué dans un entretien au Figaro. Face aux agressions, cambriolages, escroqueries et ventes à la sauvette, Patrice Faure compte en premier lieu sur ses 43 000 agents, pour

lesquels il veut multiplier les patrouilles, notamment à pied. Mais il mise aussi sur les nouvelles technologies, déjà largement utilisées par les délinquants : il souhaite ainsi améliorer les moyens de ses services en matière de drones, d'intelligence artificielle, de moyens de cryptage et de décryptage, de vidéoprotection algorithmique, tout en renforçant la filière investigation de la PP. Patrice Faure compte aussi sur la Police municipale, qu'il souhaite voir « monter en compétences » pour « participer à la sécurité publique ». Ce qui devrait se traduire au niveau du XVI^e par un développement des opérations conjointes PN-PM, également souhaité par la mairie d'arrondissement.



Le nouveau commissaire central Antoine Mordacq (à gauche), le maire du XVI^e Jérémy Redler et son adjoint à la sécurité Gérard Gachet. (DR)

FAIRE DE LA POLICE MUNICIPALE UN VÉRITABLE INSTRUMENT DE LUTTE CONTRE LA DÉLINQUANCE

A Paris, demande le nouveau Préfet de Police Patrice Faure (lire notre Focus en page 1), la Police municipale doit « monter en compétences pour participer à la sécurité publique ». Un souhait qui correspond parfaitement au vœu adopté le 1^{er} décembre dernier par le Conseil du XVI^e arrondissement, sur proposition du maire Jérémy Redler et de son adjoint à la sécurité, Gérard Gachet. Un vœu issu d'un constat : les effectifs de la Division Territoriale 16 de la Police municipale ne cessent de diminuer ! De soixante-dix fin 2023, le nombre de policiers municipaux agréés et assermentés dans le XVI^e est passé à soixante-quatre fin 2024 et à cinquante-deux fin 2025. Quant au nombre total de policiers municipaux parisiens, qui devait atteindre les 5000 en cette fin de mandature, il est en fait inférieur à 3000, aucun chiffre officiel n'étant disponible.

Pour remédier à cette situation nuisible à la sécurité des Parisiens, le vœu proposé par le XVI^e arrondissement listait les conditions à remplir pour relancer l'attractivité de la PM parisienne, en situation défavorable par rapport à ses homologues franciliennes ou régionales. Attractivité des missions : revoir la convention de coordination signée avec la Procureure de Paris pour ne pas limiter ces missions à la simple sanction des « incivilités » et permettre à la PM de participer à la lutte contre la petite délinquance de proximité ; attractivité des équipements : armer ses agents, après une formation rigoureuse, pour leur permettre de se défendre en cas d'agression et d'appréhender les délinquants ou criminels auxquels ils seraient confrontés ; attractivité sociale : faire bénéficier les policiers municipaux d'avantages que beaucoup de communes leur consentent et que Paris leur refuse, comme l'accès prioritaire aux logements sociaux et aux crèches, des tarifs réduits pour les transports en commun, etc. Des conditions indispensables pour faire de la police municipale parisienne, en renfort et aux côtés de la police nationale, un outil efficace au service de la tranquillité de tous.



Le directeur de la Police municipale parisienne, Michel Felkay, assistait le 27 janvier à la « galette des rois » de ses agents du XVI^e. (DR)

EN BREF... EN BREF... EN BREF...

Gymnase bloqué

Une fois de plus, sans concertation préalable et sans laisser un délai permettant aux usagers de s'organiser, la mairie de Paris réquisitionne un gymnase du XVI^e pour y loger des « personnes à la rue », essentiellement des migrants. Après Montherlant et Jean-Bouin, c'est le gymnase Suchet qui est ainsi bloqué depuis le 3 février pour une durée de plusieurs semaines. Enfants empêchés de pratiquer leur sport, clubs pénalisés, familles prises en otage : le maire de l'arrondissement a protesté contre ces méthodes et demandé une indemnisation pour les clubs impactés. Refus de la ville de Paris.

Tensions et réaction

A la suite de plusieurs incidents dans le quartier de l'avenue Victor-Hugo, faisant état de racket ou de tentatives de racket envers des jeunes riverains, qui s'étaient vu dérober blousons, montres ou téléphones, la vigilance policière a été renforcée dans le quartier. Le 17 février, quatre individus ont été repérés rue de la Pompe en train de commettre des vols par extorsion rue de la Pompe, visant notamment des téléphones portables. Tous mineurs et extérieurs à l'arrondissement, ils ont été interpellés.

Camionnettes enlevées

Une opération d'enlèvement de camionnettes de prostituées, menée par les polices nationale et municipale, a eu lieu le 12 février dans le Bois de Boulogne, aux environs du Pré-Catelan. Compte tenu de l'état des véhicules à enlever et de la place qu'ils

occupent, cela suppose des moyens logistiques très importants : grues, camions à plateaux, transport jusqu'à une fourrière éloignée, les fourrières parisiennes étant saturées. Cette opération a permis d'enlever une dizaine de camionnettes et d'en verbaliser d'autres, mais elle devra manifestement être renouvelée régulièrement.

Sourire policier



Comme nous l'annonçons en page 1, la commissaire Hélène Denéchère a quitté fin novembre son poste de commissaire central de notre arrondissement pour prendre la direction du service communication de la Préfecture de Police. Mais le Syndicat d'initiative du 16^e, que préside Christophe Girbe, a eu l'excellente idée de la faire revenir le 2 février pour lui remettre en mairie un des « Prix Sourire » qu'il décerne chaque année. Sur notre photo, de gauche à droite, Christophe Girbe, Gérard Gachet, Hélène Denéchère et le commissaire central adjoint Marc-Antoine Lestoille.

Armé et retranché

Soupçonné de détenir des armes en tant qu'ancien militaire, un individu menaçant de se suicider s'était retranché chez lui, le 30

janvier à la mi-journée, dans un immeuble de la rue de Longchamp, sans détenir d'otages. Un important dispositif policier a été mis en place, une crèche et une école maternelle voisines étant confinées. Suite à l'intervention de la Brigade de Recherche et d'Intervention (BRI) de la Préfecture de police, l'individu a été interpellé sans difficulté. Aucun blessé n'a été à déplorer.

Squatts dispersés

Plusieurs SDF avaient installé à la fin de l'été un campement à la hauteur du 148 avenue de Versailles, près du croisement avec la boulevard Exelmans. Le cadre légal très contraignant et la procédure mise en place par la mairie de Paris expliquent qu'il ait fallu attendre plusieurs semaines avant qu'ils quittent les lieux, après qu'ils ont accepté des propositions de relogement d'urgence. En revanche, une nouvelle tentative de squat square Roger-Coquoin, dans les jardins de la Porte de Saint-Cloud, a été mise en échec.

La lettre d'information **sécurité** du seizième arrondissement

Lettre éditée par la Mairie du XVI^e -
Numéro 42 | Hiver 2026

.....
Directeur de publication : Astrid RENOULT
Rédacteur en chef : Gérard GACHET
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT
/ Damien BARON
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail
inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>